

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Magog tiendra une séance extraordinaire le lundi 21 octobre 2024 à 19 h 00, à l'hôtel de ville, au 7, rue Principale Est, Magog, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Magog, le 26 septembre 2024.


M^e Marie-Pierre Gauthier
Greffière